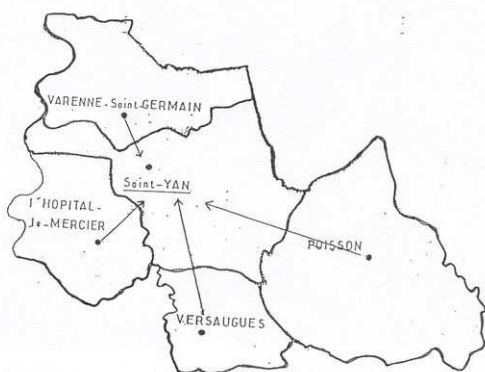


La PAROISSE

La Paroisse de Versaugues dépend du diocèse d'**AUTUN** et fait partie de la communauté sud de la grande Paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or. Elle a été rattachée à SAINT YAN en 1976.



▲ Evolution du territoire paroissial

La grande Paroisse du Sacré-Cœur "Val d'Or" ►

L'église est dédiée à Sainte Marguerite d'Antioche, vierge et martyre, dont la fête se célèbre le 20 Juillet .

Aujourd'hui, les cérémonies religieuses sont très rares à Versaugues par manque de prêtres et de fidèles. Mais jusque dans les années 1960, un nombre important de paroissiens assistaient aux offices dominicaux.



Photo prise en 1903 ou 1904

Autrefois, la Fête-Dieu, fixée le deuxième dimanche après la Pentecôte, était célébrée par une procession qui se formait à la sortie de la Grand-Messe. Le célébrant et les fidèles se rendaient au reposoir élevé à la croix du Rourat.

Une procession semblable avait lieu pour la solennité de la fête du Sacré-Cœur (3^{ème} dimanche après la Pentecôte). Elle se déroulait jusqu'au reposoir installé à la croix proche de l'ancienne école.

Pour recevoir le sacrement de Confirmation, les enfants de Versaugues se regroupaient généralement avec les confirmants des paroisses voisines : Montceaux L'Etoile, Saint Yan, Paray Le Monial ou Marcigny et, parfois, Anzy Le Duc ou Vindecy. Les cérémonies de confirmation avaient lieu tous les quatre ans. Il faut se souvenir que le sacrement de Confirmation (*) était donné par l'évêque et qu'à l'époque, les déplacements ne se faisaient qu'en voiture à cheval.

Un registre paroissial nous renseigne sur les dates et les lieux où les jeunes de Versaugues ont été confirmés à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Les confirmations se sont déroulées :

Le 01 Mars 1884	VERSAUGUES	Par Monseigneur PERRAUD (Evêque) Parrain : Gilbert DUMONT Marraine : Françoise FARNIER
Le 03 Mai 1888	MONTCEAUX L'ETOILE	Par Monseigneur PERRAUD (Evêque) Parrain : Pierre FARNIER Marraine : Marie PEHU, femme FARNIER
Le 13 Mai 1892	VINDECY	Par Monseigneur PERRAUD (Evêque) Parrain : Etienne BERNARD Marraine : Marie GONFRIER, femme LAURENT
Le 18 Avril 1896	ANZY LE DUC	Par son éminence le Cardinal PERRAUD Parrain : Léger CHAUVET Marraine : Madame Marie THEVENET
Le 05 Mai 1900	MONTCEAUX L'ETOILE	Par son éminence le Cardinal PERRAUD Parrain : Nicolas BORDE Marraine : Madame DUMONT
Le 09 Mai 1904	VERSAUGUES	Par son éminence le Cardinal PERRAUD Parrain : Gilbert DUMONT Marraine : Françoise FARNIER
Le 02 Mai 1908	ANZY LE DUC	Par Monseigneur VILLARD (Evêque) Parrain : Emery MERLE Marraine : Clothilde MEHU, femme MERLE

En dehors des cérémonies de Confirmation, La paroisse de Versaugues aurait reçu la visite de l'évêque du diocèse en 1855, 1878, 1883, 1884, 1888, 1892, 1896, 1900, 1949 et, dernièrement, en 1994 à la fin des travaux de réfection de l'intérieur de l'église (Monseigneur **SEGUY**).



Photos prises lors de la visite de l'Evêque d'Autun en 1949

En 1905, le sacristain de Versaugues était François BONNOT et les enfants de chœur s'appelaient Alexis DUCARRE, Claude-Marie BORDE, Jules BONNOT et Francis ROBIN.



L'église et le monument aux morts en 1922...



...Et en 2011

(*) La confirmation est le sacrement consistant à oindre d'huile sainte une personne baptisée afin qu'elle reçoive le don du Saint Esprit. Alors que, par le baptême, le baptisé meurt et ressuscite avec le Christ, le confirmé est empli de l'Esprit Saint comme l'ont été les Apôtres le jour de la Pentecôte. En tant que tel, la confirmation confirme l'appartenance du baptisé à l'Église comme communion dans le même Saint Esprit. Baptême et Confirmation sont donc très intimement liés : la confirmation est en quelque sorte l'achèvement du Baptême.

Durant les premiers siècles, le baptême et la confirmation ne formaient qu'une seule célébration lors de la veillée pascale. Au fil du temps, le christianisme, dans ses époques primitives, qui était initialement un phénomène urbain, s'est progressivement répandu dans les campagnes. Par conséquent, les évêques ne pouvaient plus célébrer toutes les messes de Pâques ni baptiser tous les catéchumènes qui étaient devenus trop nombreux et se trouvaient à des endroits trop éloignés. Par ailleurs, la mortalité infantile élevée poussait les gens à baptiser leurs enfants tôt et à n'importe quel moment de l'année. Il s'est alors posé une question essentielle pour le sacrement du Baptême : devait-on continuer à baptiser en donnant les deux onctions baptismales à la fois et renoncer au lien avec l'évêque qui, traditionnellement, faisait la deuxième onction ? Ou bien fallait-il que l'évêque continue à donner ladite deuxième onction et que l'unique sacrement devienne deux sacrements complémentaires ?

L'Église catholique d'Occident pratique aujourd'hui la deuxième solution. Au profit du lien avec l'évêque, les deux onctions baptismales sont donnés à deux moments différents : l'une au baptême par le prêtre, l'autre souvent plusieurs années après à la confirmation par l'évêque.

Pour l'Église catholique romaine, le baptême, la confirmation et l'eucharistie constituent les sacrements de l'initiation chrétienne. Elle constitue de plus l'entrée dans la vie active de chrétien du baptisé. Les autres sacrements sont le sacrement de pénitence ou de réconciliation, l'onction des malades ou extrême-onction et le mariage.

Le sacrement de la confirmation est ordinairement donné par l'évêque ou, dans le cas où cela n'est pas possible, par un prêtre délégué par l'évêque. Après avoir étendu les mains sur les confirmands (ceux qui vont recevoir la confirmation), l'évêque (ou le prêtre) les oint du Saint-Chrême. Il énonce les paroles : « Sois marqué de l'Esprit-Saint, le don de Dieu ».

Comme pour le baptême, un parrain et/ou une marraine accompagne(nt) dans la mesure du possible celui qui reçoit la confirmation. Il n'est pas obligatoire que ce soit la même personne que pour le baptême.
